

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2019

=====

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 16 DÉCEMBRE, À DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 10 décembre 2019, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt et un, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme KHALED, Mme LANGLAIS, Mme SCHOELLER, M. ANCELIN, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. RUPP, Adjoints, M. CHEVREAU, Mme LE JEAN, Mme BARBAUT, Mme PEPIN, Mme CORVEE-GRIMAULT, Mme CLISSON RUSEK, M. HAYAR, Mme AWONO, M. NICOLAS, M. HERTZ, M. LETTRON, M. THELLIEZ, Mme CLAUDIC, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois.

ETAIENT REPRESENTES :

M. EL GHARIB par M. RUPP, M. BEUFILS par Mme LANGLAIS, Mme BROUTIN par M. HERTZ, Mme DANWILY par Mme BARBAUT, M. LOREC par M. THELLIEZ, Mme THIBAUT par M. LETTRON, M. THYSS par Mme CLAUDIC, M. VAN PRADELLES par Mme KHALED

ETAIT ABSENT :

M. SIMONIN

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 29

M. BONAZZI, absent à l'ouverture, arrive à 19 heures 17 avec un pouvoir remis en sa faveur par M. DELRIEU

Mme MAURICE, absente à l'ouverture, arrive à 19 heures 21

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

DÉSIGNÉ à l'unanimité Madame AWONO en qualité de secrétaire de séance

APPROUVÉ à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 23 septembre 2019

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

AFFAIRES GENERALES

1. **PRIS ACTE** de la communication du rapport annuel d'activité 2018 du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF)
2. **PRIS ACTE** de la communication du rapport annuel d'activité 2018 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC)
3. **PRIS ACTE** de la communication du rapport annuel d'activité 2018 du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP)
4. **PRIS ACTE** de la communication du rapport d'activité et des comptes de la SEML Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour l'exercice 2018
5. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'avenant n° 2 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité

AFFAIRES SOCIALES

6. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. LETTRON, M. LETTRON pour Mme THIBAUT, M. THELLIEZ, M. THELLIEZ pour M. LOREC, Mme CLAUDIC, Mme CLAUDIC pour M. THYSS) les modalités d'attribution des places en crèches selon une grille de cotation des demandes
7. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'avenant à la convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Bourg-la-Reine concernant la prestation de service unique, le bonus « mixité sociale » et le bonus « inclusion handicap »

AFFAIRES SCOLAIRES

8. **APPROUVÉ** à l'unanimité la subvention à verser à l'École de la Deuxième Chance pour l'année 2019
9. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation de départ en Classes Environnement et des participations familiales correspondantes pour l'année scolaire 2019/2020
10. **APPROUVÉ** à l'unanimité la modification du règlement du Prix initiative Jeune pour l'année 2020
11. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention pour l'organisation d'activités physiques et sportives dans les écoles élémentaires et maternelles de la Ville liant la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine et la Ville

URBANISME

12. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de réservation de logements familiaux dans le programme de logements sociaux et résidence pour étudiants de Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, SEM locale, sis 68, bd du Maréchal Joffre et la convention de réservation de logements sociaux et résidence pour étudiants de Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, SEM locale, sis 68, bd du Maréchal Joffre
13. **APPROUVÉ** avec 11 abstentions (M. HERTZ, M. HERTZ pour Mme BROUTIN, M. LETTRON, M. LETTRON pour Mme THIBAUT, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU, M. THELLIEZ, M. THELLIEZ pour M. LOREC, Mme CLAUDIC, Mme CLAUDIC pour M. THYSS) le choix du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle crèche rue des Rosiers et l'autorisation à donner à Monsieur le Maire pour négocier le marché de maîtrise d'œuvre sans publicité ni mise en concurrence après le choix d'un ou plusieurs lauréat(s)

TRAVAUX

14. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer l'accord-cadre relatif à l'entretien, la réfection de la voirie et des espaces publics
15. **APPROUVÉ** avec 10 voix contre (M. HERTZ, M. HERTZ pour Mme BROUTIN, M. LETTRON, M. LETTRON pour Mme THIBAUT, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU, M. THELLIEZ, M. THELLIEZ pour M. LOREC, Mme CLAUDIC, Mme CLAUDIC pour M. THYSS) et 1 abstention (Mme MAURICE) l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer les marchés relatifs à la fourniture, à la livraison et au montage de mobilier destiné à l'équipement du CAEL à Bourg-la-Reine
16. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'avenant n°1 au marché relatif aux travaux d'entretien, de maintenance et d'amélioration, de rénovation des installations d'éclairage public, de la signalisation tricolore, du mobilier urbain lumineux, des radars pédagogiques, des équipements d'éclairage dans les installations sportives et des illuminations de fin d'année
17. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. LETTRON, M. LETTRON pour Mme THIBAUT, M. THELLIEZ, M. THELLIEZ pour M. LOREC, Mme CLAUDIC, Mme CLAUDIC pour M. THYSS) et 5 abstentions (M. HERTZ, M. HERTZ pour Mme BROUTIN, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU) le recours à un marché global de performance pour la gestion de l'éclairage public de la Commune via une procédure de dialogue compétitif
18. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation à donner à Monsieur le Maire de signer le marché public relatif à l'installation et la prestation de location et maintenance d'un sanitaire public à entretien automatique pour la Ville de Bourg-la-Reine
19. **APPROUVÉ** avec 11 abstentions (M. HERTZ, M. HERTZ pour Mme BROUTIN, M. LETTRON, M. LETTRON pour Mme THIBAUT, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU, M. THELLIEZ, M. THELLIEZ pour M. LOREC, Mme CLAUDIC, Mme CLAUDIC pour M. THYSS) l'avenant n°1 au marché de nettoyage de la voirie et des espaces publics
20. **APPROUVÉ** avec 11 voix contre (M. HERTZ, M. HERTZ pour Mme BROUTIN, M. LETTRON, M. LETTRON pour Mme THIBAUT, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU, M. THELLIEZ, M. THELLIEZ pour M. LOREC, Mme CLAUDIC, Mme CLAUDIC pour M. THYSS) la convention financière entre la Ville et l'Association Syndicale des Propriétaires de la « Villa Jeanne d'Arc » relative aux études et travaux d'enfouissement des réseaux dans la Villa Jeanne d'Arc, domaine privé
21. **APPROUVÉ** avec 2 abstentions (M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU) la fixation du coût forfaitaire des interventions de nettoyage de l'espace public

FINANCES

22. **APPROUVÉ** avec 11 abstentions (M. HERTZ, M. HERTZ pour Mme BROUTIN, M. LETTRON, M. LETTRON pour Mme THIBAUT, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU, M. THELLIEZ, M. THELLIEZ pour M. LOREC, Mme CLAUDIC, Mme CLAUDIC pour M. THYSS) l'autorisation de mandatement en section d'investissement avant le vote du Budget Primitif de l'exercice 2020
23. **APPROUVÉ** avec 4 abstentions (M. LETTRON, M. LETTRON pour Mme THIBAUT, Mme CLAUDIC, Mme CLAUDIC pour M. THYSS) une décision modificative n°3 au Budget Primitif 2019
24. **APPROUVÉ** à l'unanimité le versement d'acomptes sur subventions à certaines associations avant le vote du Budget Primitif de l'exercice 2020
25. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association l'ASBR
26. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation de versement d'acomptes sur subvention avant le vote du Budget Primitif de l'exercice 2020 au Centre Communal d'Action Sociale
27. **APPROUVÉ** à l'unanimité la constitution d'une provision pour créances douteuses
28. **APPROUVÉ** à l'unanimité des créances irrécouvrables : créances éteintes
29. **APPROUVÉ** à l'unanimité des créances irrécouvrables : créances admises en non valeur

RESSOURCES HUMAINES

30. **APPROUVÉ** avec 5 voix contre (M. HERTZ, M. HERTZ pour Mme BROUTIN, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU) et 6 abstentions (M. LETTRON, M. LETTRON pour Mme THIBAUT, M. THELLIEZ, M. THELLIEZ pour M. LOREC, Mme CLAUDIC, Mme CLAUDIC pour M. THYSS) la mise à jour des emplois permanents de la Ville
31. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'adhésion de la Ville aux conventions de participation à la protection sociale complémentaire des agents souscrite par le CIG petite couronne pour le risque prévoyance garantie maintien de salaire et la mutuelle santé

32. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'attribution d'indemnités de responsabilité aux directeurs d'écoles et la rémunération du personnel enseignant au titre des études surveillées

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

33. **APPROUVÉ** avec 11 voix contre (M. HERTZ, M. HERTZ pour Mme BROUTIN, M. LETTRON, M. LETTRON pour Mme THIBAUT, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. DELRIEU, M. THELLIEZ, M. THELLIEZ pour M. LOREC, Mme CLAUDIC, Mme CLAUDIC pour M. THYSS) et 4 abstentions (Mme LE JEAN, Mme AWONO, Mme SCHOELLER, M. NICOLAS) la dérogation municipale au principe du repos dominical

Fait à Bourg-la-Reine, le 17 décembre 2019

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Jacques DEBAILLEUL

